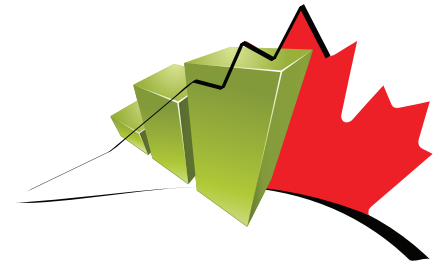


Rapports économiques et sociaux

Industrie des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : le point sur le rapport de 2021



par Jenny Watt, Xingchun (Cathy) Cheng et Hong Nei (Connie) Yam

Date de diffusion : le 24 juin 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Industrie des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : le point sur le rapport de 2021

par Jenny Watt , Xingchun (Cathy) Cheng et Hong Nei (Connie) Yam

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202600600001-fra>

Résumé

La présente étude vise à faire le point sur un rapport de 2021 dans le cadre duquel ont été produites des estimations inédites relatives aux caractéristiques des entreprises, au produit intérieur brut (PIB) et à la dynamique des entreprises de services de garde d'enfants au Canada jusqu'en 2016. Les données administratives sur toutes les entreprises déclarant des revenus au Canada sont utilisées pour cerner les entreprises constituées en société, qui représentent généralement des services de garde offerts en centre, et celles non constituées en société, qui correspondent généralement aux entreprises de services de garde en milieu familial sans employés. Puisque les provinces et les territoires offrent différents niveaux de subventions aux entreprises de services de garde d'enfants et que seules certaines régions disposent de la prématernelle, les estimations tirées de ces données ne sont pas comparables entre les provinces et les territoires. Par conséquent, l'étude s'appuie sur les fichiers du grand livre gouvernemental pour permettre de déterminer le soutien public accordé à ces entreprises. Elle repose également sur une combinaison de diverses sources de données pour rendre possible l'estimation du PIB associé à la prématernelle et à la maternelle pour les enfants de 5 ans ou moins. Les résultats montrent que, depuis le rapport de 2021, le PIB de l'industrie des services de garde a rapidement augmenté malgré une diminution du nombre d'entreprises de services de garde d'enfants, ce qui reflète une consolidation de l'industrie en entreprises de plus grande taille. La croissance de l'industrie s'est accélérée à la suite de l'entrée en vigueur du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) à l'échelle du Canada en 2021. La mise en œuvre de ce système a également été associée à une augmentation des taux d'entrée et à une diminution des taux de sortie des entreprises de services de garde d'enfants qui ont des employés. Ces résultats mettent en évidence des variations importantes dans l'industrie des services de garde depuis le rapport de 2021, en particulier depuis la mise en place du système d'AGJE à l'échelle du Canada.

Mots-clés : dynamique des affaires, garde d'enfants, apprentissage des jeunes enfants, produit intérieur brut

Auteurs

Jenny Watt travaille à la Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales de Statistique Canada. Xingchun (Cathy) Cheng et Hong Nei (Connie) Yam travaillent à la Division de la statistique du secteur public de Statistique Canada.

Remerciements

La présente étude a été réalisée grâce à l'appui d'Emploi et Développement social Canada.

Ce que l'on sait déjà sur le sujet

- En ce qui a trait au nombre d'entreprises, l'industrie des services de garde d'enfants est composée principalement de petites entreprises non constituées en société, détenues par des femmes. Toutefois, la majorité des revenus et du produit intérieur brut (PIB) est générée par des entreprises plus grandes et constituées en société, qui sont généralement des services de garde offerts en centre.
- Les services de garde d'enfants présentent un taux de roulement élevé, les entreprises de services de garde enregistrant des taux d'entrée et de sortie importants au sein de l'industrie.

Ce qu'apporte cette étude

- La présente étude montre une expansion rapide des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de 2013 à 2022, mais particulièrement après la mise en œuvre du système pancanadien de services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants en 2021.
- L'industrie des services de garde se consolide en moins d'entreprises de plus grande taille, ce qui se traduit par une diminution du nombre d'entreprises non constituées en société et une augmentation du pourcentage du PIB généré par les entreprises constituées en société.
- Lorsqu'on considère uniquement les entreprises de services de garde d'enfants ayant des employés, les taux de sortie sont plus élevés que ceux enregistrés pour l'ensemble du secteur des entreprises offrant des services de garde. Cette situation concerne principalement les entreprises comptant 5 employés ou moins.

Introduction

Malgré l'importance des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) pour de nombreuses familles canadiennes, peu de renseignements ont historiquement été disponibles sur l'activité économique dans ce secteur. Archer et coll. (2021) ont fourni de nouvelles estimations des revenus et du produit intérieur brut (PIB) associés à l'industrie canadienne des services d'AGJE jusqu'en 2016, et le présent article permet une mise à jour du PIB jusqu'en 2022^{1, 2}. Cette période couvre les premières années de la pandémie de COVID-19, commençant en 2020 et se terminant en 2023 (Wise, 2023). Il tient également compte de la mise en œuvre du système d'AGJE à l'échelle du Canada, amorcée en 2021, qui visait à soutenir la création de 250 000 places supplémentaires en services de garde tout en réduisant les frais de ces services à 10 \$ par jour d'ici 2026 (Emploi et Développement social Canada, 2025).

En s'appuyant sur des données administratives d'entreprises, l'article vise d'abord à cerner les entreprises de services de garde d'enfants constituées en société et non constituées en société, ce qui permet d'estimer les caractéristiques des entreprises, le PIB, ainsi que les entrées des entreprises sur

1. Le PIB est une mesure de la valeur sans double compte de la production d'une industrie. Il représente la valeur finale totale d'un produit moins la valeur de ses intrants intermédiaires. Dans le cas de la garde d'enfants, le PIB peut être interprété comme la valeur finale de la consommation des services de garde.

2. Ce rapport ne produit pas d'estimations de revenus. La justification de cette décision est exposée dans la section des résultats.

le marché et leurs sorties de celui-ci. Cependant, comme les provinces et les territoires offrent différents niveaux de subventions aux entreprises de services de garde d'enfants et que seules certaines régions proposent la prématernelle, le PIB généré par ces entreprises ne donne pas un portrait complet de l'activité de garde d'enfants dans l'ensemble des provinces. Par conséquent, cet article permet de fournir des renseignements complémentaires sur les transferts et les dépenses du gouvernement en matière d'AGJE à l'aide des fichiers du grand livre gouvernemental. Il fournit également des renseignements sur le PIB associé à la prématernelle et à la maternelle grâce à la combinaison de diverses sources de données, décrites dans la section « Méthodologie ». Ces renseignements additionnels rendent possible la production d'estimations du PIB de l'industrie qui sont comparables d'une province à l'autre. Plus précisément, le PIB est mesuré aux prix de base et inclut les subventions pour la garde d'enfants ainsi que d'autres dépenses directes des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'AGJE.

Comme dans le rapport de 2021 (Archer et coll., 2021), les résultats montrent que l'industrie des services de garde est principalement composée de petites entreprises non constituées en société appartenant à des femmes. Toutefois, le nombre de ces entreprises est en déclin depuis 2016, tandis que le nombre d'entreprises constituées en société — généralement associées aux services de garde agréés offerts en centre — a augmenté d'une année à l'autre. Bien que ces entreprises constituées en société aient représenté environ 13,6 % des entreprises de services de garde d'enfants en 2022, elles ont contribué de manière beaucoup plus importante au PIB que les entreprises non constituées en société, ce qui est principalement attribuable à la rémunération des employés. Bien que les données ne permettent pas d'estimer le nombre de places en service de garde selon le type d'entreprise, ces chiffres sont compatibles avec un scénario où les services de garde offerts en centre fournissaient la majorité des places en garderie au Canada, malgré leur moindre nombre par rapport aux entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial. Dans l'ensemble, le PIB des entreprises de services de garde et des services de garde dans le système d'éducation s'élevait à 23,2 milliards de dollars en 2022, en hausse par rapport à 15,2 milliards de dollars en 2016.

Enfin, le présent rapport s'écarte de celui de 2021 en ce qui concerne le calcul des taux d'entrée et de sortie, qui sont désormais fondés uniquement sur les entreprises ayant des employés, conformément aux estimations officielles de Statistique Canada. Lorsqu'on utilise cette approche, les entreprises de services d'AGJE ont des taux d'entrée similaires à ceux de toutes les entreprises du secteur privé, mais des taux de sortie plus élevés. Le taux de sortie était beaucoup plus faible pour les grandes entreprises — celles comptant 6 employés et plus —, que pour les petites entreprises — celles comptant de 1 à 5 employés.

La prochaine section de la présente étude décrit les sources de données et la façon dont sont mesurés les services d'AGJE. L'avant-dernière section, qui présente les résultats, est suivie d'une dernière section qui résume l'étude et fournit une analyse des forces et des faiblesses des données.

Données et méthodes

Le Registre des entreprises de Statistique Canada et sa Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) sont utilisés pour déterminer les entreprises de services de garde d'enfants comprises dans la classe canadienne des services de garderie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (code 624410 du SCIAN) (Statistique Canada, 2010; Statistique Canada, 2024; Statistique Canada, 2025a). Cette classe canadienne du SCIAN inclut les services de garde offerts en centre et les entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial, mais exclut les services de gardiennage à domiciles offerts par des bonnes d'enfants ou des gouvernantes et gouvernantes ainsi que les programmes préscolaires et les programmes de maternelle offerts par le système scolaire. Les variables financières et les variables liées aux employés sont fondées sur les

déclarations fiscales. Pour les entreprises constituées en société, l'excédent brut d'exploitation provient de la Déclaration de revenus des sociétés T2 (déclaration T2), et pour les entreprises non constituées en société, le revenu mixte provient de la Déclaration de revenus et de prestations T1 (déclaration T1). La rémunération des employés est fondée sur l'État de la rémunération payée T4 (feuille T4). Il est possible pour les entreprises non constituées en société d'émettre des feuillets T4, mais une telle situation est très rare, et presque toute la rémunération des employés provient d'entreprises constituées en société.

Certaines entreprises de la BDCDEE comprennent une composante de garde d'enfants, mais leur activité principale n'est pas la garde d'enfants. Par exemple, une grande usine de fabrication peut posséder et exploiter un service de garde sur place, géré par ses employés. Dans de tels cas, les variables financières, comme l'emploi et le profit, ne peuvent pas être déterminées précisément pour la composante de la garde d'enfants, car les valeurs déclarées sur les formulaires fiscaux reflètent l'ensemble des activités de l'entreprise. Pour y remédier, la valeur du service de garde sur place (p. ex. la rémunération des employés) est imputée³ en utilisant les valeurs moyennes des entreprises de services de garde d'enfants constituées en société dans la même région et au cours de la même année. Bien que ces cas soient rares, cette correction est importante pour éviter d'attribuer la valeur commerciale globale à l'activité de garde d'enfants au sein de cette entreprise.

Pour permettre des comparaisons entre les provinces et les territoires, les dépenses publiques en matière de services d'AGJE pour les enfants de 0 à 5 ans ont été incluses. Au Canada, les provinces et territoires offrent la maternelle dans le cadre du système scolaire public, mais les secteurs de compétences diffèrent quant à la durée de la prise en charge, qui peut être à temps plein ou à temps partiel, ainsi qu'à l'âge auquel les enfants commencent la formation scolaire⁴. Parce que de nombreuses familles réduisent ou cessent l'utilisation des services de garde une fois que leur enfant commence l'école, les régions offrant une maternelle à temps plein ou une entrée scolaire plus précoce peuvent afficher une activité économique moindre dans les entreprises de services de garde d'enfants. Par conséquent, l'étude reflète deux types de dépenses publiques dans les estimations du PIB.

Le premier type de dépenses publiques concerne les dépenses gouvernementales en matière d'AGJE avant que les enfants ne commencent leur éducation formelle. Ces estimations proviennent des fichiers du grand livre gouvernemental disponibles à Statistique Canada et comprennent les subventions transférées aux entreprises de services de garde d'enfants ainsi que les dépenses directes des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'AGJE. L'une des difficultés liées à ces données tient au fait que les provinces et les territoires ne déclarent pas leurs dépenses de manière systématiquement comparable. L'élaboration des estimations s'appuie donc sur l'examen manuel des descriptions des dépenses dans chaque grand livre provincial et territorial. Bien que tous les efforts aient été déployés pour extraire les dépenses du gouvernement liées à l'AGJE pour les enfants de 0 à 5 ans, certains programmes inclus s'adressent à des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. En outre, certaines des dépenses en la matière peuvent être regroupées avec celles d'autres programmes et, ainsi, ne pas être prises en compte. Enfin, les montants incluent les frais généraux, comme les coûts administratifs associés à la gestion des ministères gouvernementaux concernés et à la prestation de programmes.

Le deuxième type de dépenses publiques correspond aux dépenses consacrées à la prématernelle et à la maternelle. Ces estimations sont tirées des renseignements accessibles au public. Le PIB lié à la scolarisation provient des comptes économiques provinciaux et territoriaux de Statistique Canada (Statistique Canada, 2025 c). Parce que ces estimations du PIB fournissent le montant total pour tous les niveaux de l'école primaire et secondaire, les valeurs pour les enfants de 5 ans ou moins sont

3. L'imputation est un processus utilisé pour remplacer les valeurs manquantes, invalides ou incohérentes. Pour obtenir des renseignements généraux sur l'imputation, voir Statistique Canada (2019).

4. Voir le tableau 4 de Macdonald (2025) pour la disponibilité de la maternelle par province et territoire.

imputées. L'imputation est effectuée au niveau provincial et territorial en multipliant les valeurs totales du PIB par la proportion d'enfants de 5 ans ou moins dans le système éducatif, puis en multipliant le résultat par la proportion d'enfants fréquentant l'école à temps plein. Ces proportions sont tirées des rapports annuels accessibles au public, publiés par les ministères responsables de l'éducation dans chaque province et territoire.

Résultats

Les résultats sont présentés en trois sections. La première section porte sur les caractéristiques des entreprises, la deuxième présente les estimations du PIB et la troisième, les mesures de la dynamique des entreprises (entrée et sortie).

Les entreprises constituées en société et les entreprises non constituées en société sont incluses dans ces résultats. Les entreprises constituées en société comprennent des établissements à but lucratif, des établissements à but non lucratif et des organismes de bienfaisance. Les établissements à but non lucratif sont des entreprises constituées en société assujetties à des règles précises en matière de gestion des revenus et de déclaration fiscale auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) (ministère de la Justice Canada, 2025). Elles fournissent toutefois des renseignements semblables à ceux fournis par les entreprises à but lucratif et sont bien représentées dans les données. Les organismes de bienfaisance exercent exclusivement des activités à des fins caritatives, et leur enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance doit être approuvé par l'ARC. Bien que la plupart des organismes de bienfaisance ne remplissent pas les mêmes formulaires fiscaux que les entreprises à but lucratif et les établissements à but non lucratif, et que des variables financières, comme les revenus et l'excédent brut d'exploitation, soient en grande partie manquantes, elles sont incluses dans la BDCDEE. Par conséquent, les organismes de bienfaisance sont correctement pris en compte dans le nombre d'entreprises et les données sur la rémunération des employés, qui est fondée sur les feuillets T4 émis par les organismes de bienfaisance.

Cette limite est à l'origine de la décision de ne plus produire d'estimations des revenus, qui étaient incluses dans le rapport de 2021. Après 2016 — la dernière année de données dans le rapport de 2021 — un petit nombre de grandes entreprises de services de garde d'enfants ont obtenu le statut d'organisme de bienfaisance. Ce changement a entraîné une baisse des revenus estimés, mais a eu un effet minimal sur les estimations du PIB, qui sont fortement liées à la rémunération des employés. Par conséquent, seules des estimations du PIB sont produites dans le présent rapport et non des estimations des revenus.

Caractéristiques des entreprises

Le nombre total d'entreprises de services de garde d'enfants a diminué de façon constante, pour passer de 114 254 à 78 465, principalement en raison d'une baisse du nombre d'entreprises non constituées en société (tableau 1). Cette baisse des entreprises non constituées en société s'est accélérée en 2020, et a coïncidé avec la première année de la pandémie de COVID-19 (Wise, 2023). Au cours de la pandémie, le secteur des services de garde d'enfants a connu des fermetures fréquentes en raison d'éclotions du virus, et certains parents ont retiré leurs enfants des services de garde (Hacioglu et coll., 2024). Toutefois, le nombre d'entreprises constituées en société n'a pas diminué pendant la période de la pandémie (2020 et 2021), ce qui suggère que les entreprises non constituées en société, qui correspondent principalement aux entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial, ont été moins capables de faire face aux perturbations causées par la pandémie de COVID-19.

En ce qui concerne les autres caractéristiques des entreprises, les résultats sont semblables à ceux du rapport de 2021 : l'industrie était principalement composée d'entreprises sans employés appartenant à des femmes (tableau 1). Toutefois, le nombre de ces entreprises a diminué au cours de la période à l'étude, tandis que les entreprises de plus grande taille et incorporées ont augmenté. Plus précisément, les entreprises constituées en société représentaient 7,5 % des entreprises en 2013 et 13,6 % en 2022. Le nombre d'entreprises sans employés ou comptant de 1 à 5 employés a diminué, tandis que le nombre de celles ayant de 6 à 20 employés ou comptant plus de 20 employés a augmenté. La proportion d'entreprises au sein desquelles les femmes représentent au moins 76 % de la main-d'œuvre est restée stable, se maintenant autour de 90 % pendant la période à l'étude. La baisse s'est produite dans toutes les provinces et tous les territoires.

Tableau 1

Nombre d'entreprises de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, selon les caractéristiques et l'année

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	nombre d'entreprises									
Total	114 254	113 328	110 309	104 046	98 840	94 565	95 807	85 926	77 774	78 465
Genre										
Appartenant à des hommes	16 555	16 204	15 506	14 305	13 297	13 140	13 629	12 265	11 875	12 788
Appartenant à des femmes	95 714	95 154	92 827	87 889	83 645	79 498	80 161	71 781	64 080	63 746
Appartenance égale	1 675	1 643	1 636	1 491	1 498	1 474	1 520	1 386	1 321	1 386
Attribution impossible	310	327	340	361	400	453	497	494	498	545
Statut juridique										
Constituées en société	8 613	8 838	8 997	9 251	9 386	9 884	10 060	10 064	10 243	10 665
Non constituées en société	105 641	104 490	101 312	94 795	89 454	84 681	85 747	75 862	67 531	67 800
Taille (nombre d'employés)	114 254	113 328	110 309	104 046	98 840	94 565	95 807	85 926	77 774	78 465
0 ou indéterminé	104 091	103 141	100 119	93 882	88 626	84 149	85 484	75 889	67 613	67 904
1 à 5	4 770	4 611	4 475	4 273	4 176	4 156	3 878	3 587	3 436	3 397
6 à 20	3 528	3 696	3 774	3 888	3 971	3 932	4 158	4 235	4 282	4 386
Plus de 20	1 865	1 880	1 941	2 003	2 067	2 328	2 287	2 215	2 443	2 778
Composition de la main-d'œuvre¹										
0 % à 25 % de femmes	10 120	9 674	8 940	7 611	6 617	6 212	6 613	5 321	4 818	5 458
26 % à 50 % de femmes	1 512	1 474	1 454	1 283	1 266	1 187	1 239	1 134	1 074	1 127
51 % à 75 % de femmes	527	524	497	479	450	476	457	450	429	459
76 % à 100 % de femmes	101 392	100 980	98 743	93 951	89 839	85 916	86 607	78 091	70 640	70 630
Géographie²										
Terre-Neuve-et-Labrador	947	962	971	965	897	842	807	746	653	588
Île-du-Prince-Édouard	346	357	342	351	335	334	298	285	251	219
Nouvelle-Écosse	1 818	1 770	1 759	1 744	1 671	1 613	1 639	1 479	1 304	1 251
Nouveau-Brunswick	1 843	1 849	1 778	1 681	1 630	1 543	1 443	1 336	1 207	1 155
Québec	36 809	36 933	36 293	34 985	33 547	32 264	30 409	27 258	25 427	25 113
Ontario	43 314	42 098	39 914	35 933	32 931	31 007	33 851	29 767	26 208	27 514
Manitoba	2 799	2 762	2 726	2 640	2 649	2 636	2 539	2 292	2 135	2 149
Saskatchewan	3 302	3 277	3 216	3 267	3 252	3 073	3 021	2 863	2 668	2 542
Alberta	11 023	11 473	11 783	11 667	11 691	11 488	11 748	11 048	10 075	9 930
Colombie-Britannique	11 829	11 619	11 301	10 613	10 032	9 561	9 848	8 635	7 644	7 827
Yukon	73	68	75	63	70	70	73	75	67	63
Territoires du Nord-Ouest	94	96	96	85	82	83	83	79	69	61
Nunavut	36	42	39	41	39	35	35	36	36	34

1. Pour les entreprises qui ne comptent aucun employé, cette statistique est fondée sur le genre du propriétaire. Si le genre ne peut pas être attribué, cette donnée est exclue des tableaux, et les composantes ne correspondent pas au total global.

2. Dans de rares cas, la zone géographique de l'entreprise n'est pas attribuée. Lorsque cela se produit, la somme des composantes ne correspond pas au total global.

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Produit intérieur brut

Le PIB mesure la valeur ajoutée créée par les activités de production au sein d'une économie et peut être mesuré de trois manières⁵. Pour les entreprises des services de garde d'enfants, le PIB est mesuré en utilisant une approche fondée sur les revenus combinée aux dépenses finales des administrations publiques. Les imputations sont appliquées lorsque la mesure directe n'est pas réalisable⁶.

Afin de mesurer le PIB en fonction des revenus à partir des fichiers administratifs, il faut utiliser une méthode différente pour les entreprises constituées en société et les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises constituées en société, la rémunération des employés et l'excédent brut d'exploitation représentent respectivement la rémunération de la main-d'œuvre et le capital investi dans la production. Ces valeurs peuvent être mesurées à partir de la déclaration T2 et sont rapportées au tableau 2. Pour les entreprises non constituées en société, la déclaration T1 ne fait pas de distinction entre le revenu du travail et le versement de capital. Dans ce cas, la valeur combinée de l'excédent d'exploitation et de la rémunération des employés est appelée revenu mixte et est présentée au tableau 2. Ensemble, ces valeurs constituent une mesure du PIB au coût des facteurs. Les subventions, provenant des fichiers du grand livre gouvernemental, sont ajoutées au coût des facteurs pour calculer le PIB au prix de base.

Dans l'ensemble, le PIB au coût des facteurs a augmenté pendant toute la période à l'étude, sauf en 2020, année au cours de laquelle il a temporairement diminué (tableau 2). Cette baisse coïncide avec la première année de la pandémie mondiale de COVID-19 (Wise, 2023). En examinant les composantes du PIB au coût des facteurs, la rémunération des employés a suivi la même tendance que le PIB global au coût des facteurs; il a diminué en 2020, mais s'est redressé en 2021 pour atteindre le niveau le plus élevé observé durant la période à l'étude. La rémunération des employés a stimulé la croissance du PIB au coût des facteurs pour passer de 3,0 milliards de dollars en 2013 à 5,9 milliards de dollars en 2022. Parce que ces chiffres représentent des totaux à l'échelle de l'économie, ils sont touchés par les variations des salaires et du nombre d'heures travaillées par les employés. Malheureusement, les données ne fournissent pas de renseignements sur les salaires ou les heures travaillées. Par conséquent, il est difficile de déterminer dans quelle mesure la croissance observée découle des variations quant aux salaires ou à la taille de l'effectif des services d'AGJE.

Contrairement à la rémunération des employés, l'excédent brut d'exploitation des entreprises (provenant des déclarations T2) (c.-à-d. les bénéfices sur les services) a augmenté en 2020. Cette constatation laisse entendre que les dépenses des entreprises de services de garde d'enfants constituées en société ont diminué plus que leurs revenus. En revanche, le revenu mixte des entreprises non incorporées (provenant des déclarations T1) a eu tendance à diminuer au cours de la période à l'étude, ce qui est cohérent avec la baisse du nombre d'entreprises de services de garde d'enfants non constituées en société au fil du temps.

5. Le Système de comptabilité nationale 2025 (Nations Unies et coll., 2025) est la méthodologie reconnue à l'échelle internationale pour le calcul du PIB. Il décrit trois approches : le PIB calculé selon l'approche de la valeur ajoutée, le PIB calculé en fonction de la demande finale et le PIB selon les revenus. Le PIB de l'industrie des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est mesuré à l'aide du PIB selon les revenus. Lorsque la mesure directe n'est pas possible, les valeurs sont imputées. L'imputation est également utilisée pour isoler le PIB du secteur public pour la prématernelle et la maternelle des autres niveaux scolaires.

6. Pour obtenir une description de la mesure du PIB et des différences entre le PIB aux prix du marché, le PIB aux prix de base et le PIB au coût des facteurs, voir Statistique Canada (2002).

Tableau 2

Produit intérieur brut des services d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, selon la composante et l'année

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	millions de dollars									
Rémunération des employés des sociétés (Déclarations de revenus des sociétés T2)	3 027	3 195	3 411	3 660	3 860	4 293	4 559	4 136	4 980	5 871
Excédent brut d'exploitation des sociétés (Déclarations de revenus des sociétés T2)	142	130	140	241	224	262	285	435	381	410
Revenu mixte, entreprise non constituée en société (Déclaration de revenus et de prestations T1)	1 165	1 160	1 143	1 110	1 085	1 080	1 090	809	929	1 039
PIB au coût des facteurs	4 334	4 486	4 694	5 010	5 169	5 635	5 935	5 380	6 290	7 321
Plus : Transferts et dépenses publiques en matière d'AGJE qui sont principalement accordés aux entreprises	5 369	5 218	4 694	4 525	5 041	5 635	6 076	6 593	6 892	8 971
Sous-total du PIB mesuré directement aux prix de base	9 703	9 705	9 387	9 535	10 210	11 271	12 011	11 973	13 182	16 293
Plus : Imputation pour les entreprises qui ne sont pas des services de garde d'enfants, mais qui offrent un tel service	67	71	77	88	54	72	73	88	120	151
Plus : Imputation pour la maternelle et la prémartelée	4 806	5 253	5 373	5 556	5 702	5 921	6 226	5 999	6 484	6 730
PIB de l'AGJE aux prix de base	14 576	15 028	14 837	15 179	15 966	17 263	18 310	18 060	19 786	23 174

Notes : PIB = produit intérieur brut. AGJE = apprentissage et garde des jeunes enfants.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés; fichiers du grand livre gouvernemental; et tableau 36-10-0711-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000).

Les transferts et les dépenses du gouvernement pour les services d'AGJE ont augmenté pour passer de 5,4 milliards de dollars en 2013 à 9,0 milliards de dollars en 2022. Comme le montrait le rapport de 2021, la croissance des dépenses publiques a été légèrement supérieure à la croissance du PIB au coût des facteurs (généralisé au sein des entreprises de services de garde d'enfants par la rémunération des employés, l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte). Toutefois, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare le PIB au coût des facteurs au PIB provenant des transferts et des dépenses publiques. Dans le cas de l'industrie des services de garde, le PIB provenant des transferts et des dépenses du gouvernement comprend les subventions aux entreprises de services de garde d'enfants, ce qui signifie que les augmentations du PIB associées aux dépenses et aux transferts gouvernementaux peuvent refléter une augmentation de l'activité des entreprises de services de garde d'enfants. Le PIB au coût des facteurs et le PIB provenant des transferts et des dépenses du gouvernement ont tous deux augmenté de manière substantielle en 2021 et en 2022, ce qui a coïncidé avec la mise en œuvre du système d'AGJE à l'échelle du Canada.

Dans les provinces et les territoires, les valeurs du PIB les plus élevées ont été enregistrées au Québec et en Ontario, tandis que les dépenses les plus faibles ont été observées dans les territoires (tableau 3). Bien que la taille de la population influe sur ces valeurs, ces dernières ne sont pas entièrement proportionnelles aux estimations de la population (Statistique Canada, 2026). Pour examiner le PIB de manière plus approfondie, le tableau 4 présente le PIB provincial et territorial selon le nombre d'enfants de 0 à 5 ans dans la province ou le territoire respectif.

Tableau 3

Produit intérieur brut des services d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, selon la province ou le territoire et l'année

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	millions de dollars									
Canada	14 575	15 028	14 837	15 181	15 967	17 263	18 309	18 059	19 788	23 173
Terre-Neuve-et-Labrador	95	102	103	100	100	120	130	132	148	178
Île-du-Prince-Édouard	36	38	39	42	43	50	57	64	81	104
Nouvelle-Écosse	160	160	164	169	178	196	280	301	336	456
Nouveau-Brunswick	174	184	188	202	213	233	259	281	298	386
Québec	5 378	5 566	5 650	5 708	5 815	6 101	6 370	6 445	6 910	7 676
Ontario	6 206	6 392	6 049	6 219	6 513	6 977	7 205	6 711	7 342	8 519
Manitoba	380	394	413	443	454	461	510	475	554	656
Saskatchewan	251	264	270	287	302	314	327	327	406	524
Alberta	830	888	876	867	1 135	1 331	1 405	1 285	1 492	2 028
Colombie-Britannique	1 010	984	1 028	1 083	1 144	1 404	1 689	1 961	2 123	2 537
Yukon	20	20	21	22	24	27	28	28	45	52
Territoires du Nord-Ouest	21	22	23	23	28	32	32	32	35	34
Nunavut	14	14	15	16	16	17	18	18	20	22

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés; fichiers du grand livre gouvernemental; et tableau 36-10-0711-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000).

Le PIB par enfant de 0 à 5 ans le plus élevé a été enregistré au Québec, en Ontario, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (tableau 4). Ces chiffres reflètent les différences dans les services de garde d'enfants et les dépenses consacrées à l'éducation formelle. En raison de son programme universel de garde d'enfants, le Québec a enregistré une utilisation plus élevée des services de garde d'enfants que les autres provinces (Sinha, 2014; Findlay et Wei, 2021; Statistique Canada, 2021; Zhang et coll., 2021), et les dépenses plus élevées en Ontario peuvent s'expliquer par le fait que la province offre la prématernelle à temps plein (Macdonald, 2025). De manière similaire, le PIB par enfant de 0 à 5 ans en Nouvelle-Écosse a augmenté en 2019 lorsque la prématernelle à temps plein y a été offerte.

Au cours de la période à l'étude, le PIB par enfant de 0 à 5 ans au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest était supérieur à la moyenne canadienne; toutefois, cette comparaison doit être interprétée avec prudence, car aucune correction n'a été apportée pour les différences de prix entre le nord et le sud (tableau 4). Bien qu'une estimation propre à la garde d'enfants ne soit pas disponible, les recherches existantes montrent que le prix des services est plus élevé au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elles indiquent aussi que les services publics, comme l'éducation, sont plus coûteux à fournir en raison des salaires relativement plus élevés des travailleurs de ces services (Landry et coll., 2025). La valeur relativement faible par enfant au Nunavut peut témoigner de différences dans les structures institutionnelles, comme l'utilisation de modes informels de garde d'enfants au sein des familles ou l'intégration de services d'AGJE dans l'apprentissage culturel.

Tableau 4

Produit intérieur brut des services d'apprentissage et de garde des enfants par enfant de 0 à 5 ans, selon la province ou le territoire et l'année

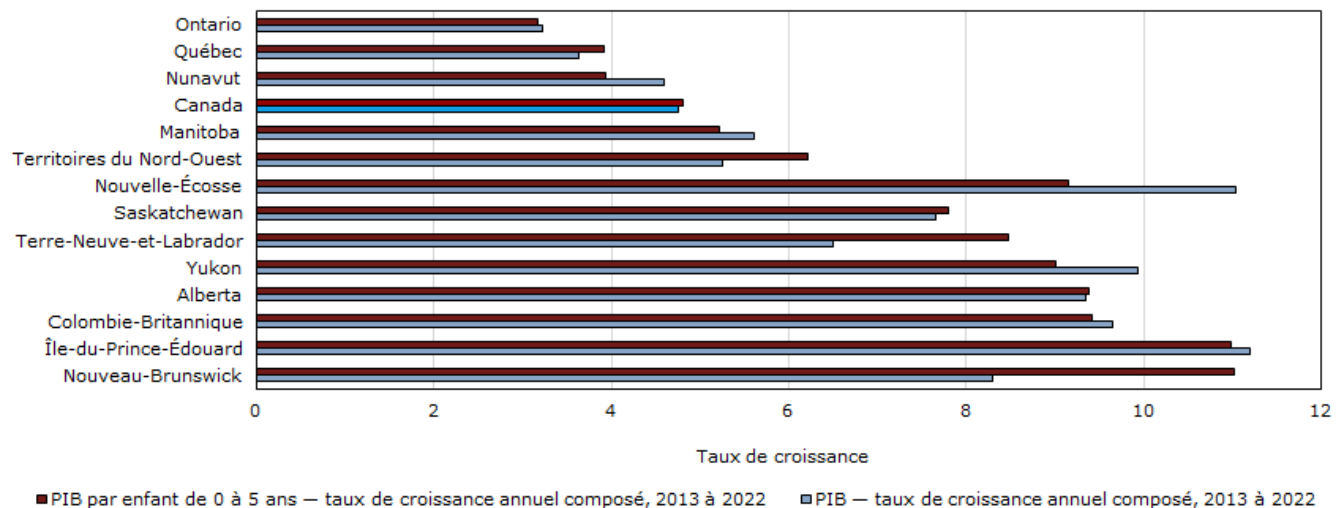
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	dollars									
Canada	6 290	6 468	6 381	6 495	6 783	7 312	7 757	7 683	8 539	10 052
Terre-Neuve-et-Labrador	3 259	3 532	3 631	3 591	3 603	4 431	5 000	5 231	6 057	7 346
Île-du-Prince-Édouard	4 127	4 350	4 520	4 821	4 851	5 530	6 350	7 223	9 257	11 692
Nouvelle-Écosse	3 658	3 701	3 858	3 999	3 425	3 760	5 340	5 750	6 525	8 778
Nouveau-Brunswick	3 288	3 516	3 631	3 912	5 041	5 533	6 180	6 785	7 260	9 348
Québec	10 079	10 405	10 608	10 729	10 919	11 427	11 978	12 194	13 310	14 804
Ontario	7 146	7 391	7 016	7 181	7 449	7 927	8 144	7 575	8 379	9 765
Manitoba	3 918	4 010	4 148	4 368	4 426	4 472	4 938	4 612	5 435	6 517
Saskatchewan	2 862	2 967	3 005	3 151	3 286	3 408	3 579	3 639	4 622	6 061
Alberta	2 636	2 763	2 689	2 642	3 438	4 039	4 275	3 950	4 695	6 459
Colombie-Britannique	3 746	3 638	3 771	3 920	4 089	5 018	6 044	7 040	7 666	9 218
Yukon	8 087	7 813	7 844	8 119	8 968	9 744	10 117	10 210	15 999	19 162
Territoires du Nord-Ouest	5 366	5 966	5 910	5 930	7 417	8 522	8 600	8 811	9 665	9 797
Nunavut	2 710	2 762	2 824	3 032	3 115	3 145	3 327	3 394	3 612	3 987

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés; fichiers du grand livre gouvernemental; et tableau 36-10-0711-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000).

Comme le montre le graphique 1, les provinces et les territoires ayant initialement des niveaux plus élevés de PIB par enfant de 0 à 5 ans avaient tendance à afficher une croissance plus faible, ce qui a conduit à une réduction des différences régionales au fil du temps. Les exceptions sont le Yukon, qui a eu des dépenses initiales élevées et une forte croissance, ainsi que le Nunavut, qui a eu des dépenses initiales faibles et une faible croissance. Il importe de formuler une mise en garde concernant ces taux de croissance, lesquels sont fondés sur le PIB nominal plutôt que sur le PIB réel, c'est-à-dire qu'ils ne tiennent pas compte de l'inflation. Par conséquent, la croissance liée à la hausse de la quantité des services de garde d'enfants se confond avec la croissance liée à l'augmentation des prix et des salaires.

Graphique 1 Produit intérieur brut et produit intérieur brut par enfant de 0 à 5 ans, taux de croissance annuel composé, 2013 à 2022

provinces



Source : Statistique Canada, calculs des auteurs.

Dynamique des entreprises

Pour assurer la cohérence avec d'autres estimations de Statistique Canada, seules les entreprises comptant au moins 1 employé (ci-après appelées entreprises avec employés) sont incluses dans les calculs de la dynamique des entreprises (Statistique Canada, 2025b). Par conséquent, la plupart des entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial, qui n'ont généralement pas d'employés, sont exclues. Les estimations concernent donc principalement les services de garde offerts en centre. On considère qu'il y a entrée sur le marché lorsqu'une entreprise est présente au cours d'une année donnée, mais ne l'était pas l'année précédente, et sortie du marché lorsqu'une entreprise présente l'année précédente ne l'est plus au cours d'une année donnée. Selon ces définitions, les réouvertures et les sorties temporaires du marché sont incluses. Dans le contexte des entreprises de services de garde d'enfants, les sorties signifient que les familles doivent chercher de nouvelles solutions; par conséquent, des taux de sortie plus élevés sont davantage perturbateurs pour les familles et les enfants.

Au cours de la période à l'étude, les taux d'entrée étaient similaires pour toutes les entreprises avec employés et les entreprises de services d'AGJE avec employés (Archer et coll., 2021)⁷. Les taux de sortie des entreprises de services d'AGJE avec employés étaient plus élevés pendant la majeure partie de la période à l'étude, mais pas en 2020, la première année de la pandémie de COVID-19. De 2019 à 2020, le taux de sortie est passé de 11,0 % à 17,5 % pour toutes les entreprises avec employés et de 11,0 % à 13,1 % pour les entreprises de services d'AGJE avec employés, ce qui suggère que ces dernières ont été moins touchées. Comme les taux d'entrée incluent les réouvertures, ils ont augmenté en 2021 et en 2022, au fur et à mesure que les entreprises ont rouvert leurs portes; toutefois, cette augmentation a été moins marquée pour les entreprises de services d'AGJE avec employés, car un moins grand nombre d'entre elles étaient initialement sorties du marché.

7. Ce résultat diffère de celui présenté dans le rapport de 2021 parce que les entreprises sans employés étaient incluses dans le rapport précédent (Archer et coll., 2021).

Le tableau 5 présente les taux d'entrée et de sortie selon la taille de l'entreprise pour les entreprises de services d'AGJE avec employés. Les entreprises comptant de 1 à 5 employés avaient des taux d'entrée et de sortie beaucoup plus élevés que celles comptant 6 employés ou plus. Par exemple, en 2022, le taux d'entrée des entreprises de services d'AGJE comptant de 1 à 5 employés était de 23,8 %, comparativement à 8,2 % pour celles comptant 6 employés ou plus, et le taux de sortie était de 21,7 %, comparativement à 3,3 % pour celles comptant 6 employés ou plus. Veuillez noter que les entreprises peuvent réduire le nombre d'employés avant de fermer.

Tableau 5
Taux d'entrée et de sortie, selon l'année

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	taux								
Taux d'entrée									
Toutes les entreprises avec employés	13,2	13,3	12,9	13,2	13,2	13,3	11,0	17,5	15,6
Toutes les entreprises de services d'AGJE avec employés	14,4	14,1	13,7	12,3	14,4	12,3	11,0	13,1	13,9
1 à 5 employés	22,0	21,9	22,0	20,2	23,8	20,2	19,7	22,3	23,8
6 employés ou plus	7,4	7,2	6,7	6,0	7,1	6,7	5,2	7,4	8,2
Taux de sortie									
Toutes les entreprises avec employés	11,8	11,5	12,2	11,9	12,3	12,1	17,4	11,4	12,3
Toutes les entreprises de services d'AGJE avec employés	14,5	14,6	14,1	12,0	12,6	13,6	14,3	12,3	10,1
1 à 5 employés	24,4	25,2	25,3	22,1	23,6	25,4	28,7	26,1	21,7
6 employés ou plus	5,3	5,2	4,7	4,0	4,2	4,9	4,9	3,8	3,3

Note : AGJE = apprentissage et garde des jeunes enfants.

Source : Statistique Canada, Base de données sur la dynamique canadienne employeurs-employés.

Le taux auquel de nouvelles entreprises sortent du marché au fil du temps est généralement étudié à l'aide d'une courbe de survie, qui est calculée pour une cohorte précise. À l'année 0, la cohorte entre sur le marché. La courbe de survie montre ensuite la proportion d'entreprises qui demeurent au cours de chacune des années suivantes. Ces courbes de survie sont fondées sur des sorties permanentes du marché. Les entreprises qui sortent temporairement du marché (ou qui n'avaient pas d'employés) sont tout de même incluses dans l'année de sortie temporaire. Comme le montre le tableau 6, les courbes de survie étaient plus élevées pour la cohorte de 2016 (par rapport aux cohortes de 2014 et de 2015) et la cohorte de 2020 (par rapport à toutes les années précédentes), ce qui laisse penser que les entreprises de services d'AGJE avec employés plus récentes survivaient plus longtemps⁸. Deux facteurs majeurs ont eu une incidence sur la cohorte de 2020. Tout d'abord, la pandémie de COVID-19, qui a commencé en 2020, a entraîné une diminution du nombre de nouveaux entrants. Deuxièmement, lors de la deuxième année d'exploitation de ces entreprises (2021), le système d'AGJE à l'échelle du Canada a été annoncé.

8. Ce résultat diffère de celui présenté dans le rapport de 2021 parce que les entreprises sans employés étaient incluses dans le rapport précédent (Archer et coll., 2021).

Tableau 6

Courbes de survie des entreprises de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants avec employés, selon la cohorte

années après l'entrée	0	1	2	3	4	5	6	7	9
	pourcentage d'entreprises demeurant actives								
cohorte de 2014	100,0	74,0	63,6	56,0	50,9	45,9	41,3	37,6	33,7
cohorte de 2015	100,0	73,5	62,2	55,7	50,5	46,1	42,1	38,3	...
cohorte de 2016	100,0	81,6	70,2	61,2	53,9	47,8	43,0	...	...
cohorte de 2017	100,0	81,1	71,1	61,3	54,4	49,3	...	...	...
cohorte de 2018	100,0	80,4	70,3	61,1	55,6	...	...	...	...
cohorte de 2019	100,0	81,4	69,8	61,4	...	...	...	...	...
cohorte de 2020	100,0	84,9	74,4	...	...	...	...	...	...
cohorte 2021	100,0	84,2	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Conclusion

De 2013 à 2022, le PIB de l'industrie des services de garde a affiché une croissance rapide, malgré une diminution du nombre d'entreprises de services de garde d'enfants. Cette tendance reflète une concentration d'entreprises de plus grande taille qui sont constituées en société et qui ont des employés sur le marché des services de garde d'enfants, surtout après 2015. Plus précisément, le nombre d'entreprises non constituées en société (généralement associées aux entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial) a diminué, tandis que les entreprises constituées en société (généralement associées aux services de garde d'enfants agréés offerts en centre) représentaient une plus grande proportion des entreprises et généraient une plus grande part du PIB au cours de la période à l'étude. Ce phénomène n'était pas encore apparent dans les estimations précédentes, qui n'étaient disponibles que jusqu'en 2016 (Archer et coll., 2021). Cette variation dans la composition de l'industrie s'est accélérée au début de la pandémie de COVID-19 en 2020.

Le PIB a augmenté rapidement au cours de la période à l'étude. Le PIB provenant des transferts et des dépenses du gouvernement a progressé à un rythme supérieur à la croissance du PIB au coût des facteurs (PIB généré au sein des entreprises de services de garde d'enfants). L'augmentation de la rémunération des employés a été le principal moteur du PIB au coût des facteurs. La croissance du PIB au coût des facteurs et du PIB provenant des transferts et des dépenses du gouvernement a considérablement augmenté après la mise en œuvre du système d'AGJE à l'échelle du Canada en 2021.

Ce rapport diffère de celui de 2021 en ce qui concerne le calcul des taux d'entrée et de sortie, qui sont désormais fondés uniquement sur les entreprises ayant des employés, conformément aux estimations officielles de Statistique Canada. Le rapport de 2021 incluait toutes les entreprises de services d'AGJE, qui présentaient des taux d'entrée et de sortie plus élevés que ceux enregistrés pour l'ensemble des entreprises du secteur privé. Dans le rapport actuel, les entreprises de services d'AGJE avec employés affichent des taux d'entrée semblables à ceux de l'ensemble des entreprises du secteur privé, mais des taux de sortie plus élevés.

D'autres mises en garde s'imposent dans le cadre de cette étude. Les données administratives sont utilisées pour recenser la plupart des entreprises, et une imputation est appliquée pour tenir compte des

dépenses dans le système d'éducation (c.-à-d. pour les enfants de 4 et 5 ans en maternelle), ce qui permet des comparaisons entre les provinces. Toutefois, les données complètes sur l'excédent brut d'exploitation des organismes de bienfaisance ne sont pas toujours disponibles, ce qui signifie que ces derniers sont sous-représentés dans les calculs du PIB. Bien que le rapport reflète avec précision ces organismes en ce qui concerne leur nombre et la rémunération des employés (en fonction des feuillets T4), ils ne sont pas entièrement pris en compte dans les estimations du PIB.

Les données administratives ayant servi à préparer l'étude n'établissent pas non plus de distinction entre les entreprises de services de garde agréées et non agréées. Bien que les entreprises non constituées en société soient moins susceptibles d'être agréées, et que les entreprises constituées en société comptant plusieurs employés soient susceptibles de l'être, il n'y a aucune certitude à ce chapitre. De manière similaire, les données ne fournissent pas de renseignements sur le nombre de places en services de garde, la répartition entre les services de garde à temps plein et à temps partiel ni sur la qualité de ces services. Certaines de ces dimensions pourraient être abordées dans des travaux futurs en couplant la BDCDEE à d'autres sources de données.

Références

- Archer, J., B. Duhamel, R. Macdonald, J. Watt et H. N. Yam. (2021). [Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : caractéristiques des entreprises et produit intérieur brut de l'industrie](#). *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 8.
- Findlay, L. et L. Wei. (2021). [Utilisation des services de garde pour les enfants de moins de six ans pendant la COVID-19](#). *Rapports économiques et sociaux*, vol. 1, n° 8.
- Hacioglu, B., S. Burns, A. Davidson, M. Perlman et L. A. White. (2024). [Examining the Stability and Durability of Child Care Arrangements during the COVID-19 Pandemic in Canada](#). *Canadian Public Policy*, vol. 50, n° 3.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC). (2025). [Progrès et incidence de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada](#).
- Landry, B., R. Macdonald, P. Tarasoff et J. Watt. (2025). [Parités de pouvoir d'achat pour la consommation et revenu des ménages dans les provinces et territoires du Canada](#) (Études analytiques : méthodes et référence, n° 58).
- Macdonald, D. (2025). [Cash cow : Assessing child care space creation progress](#). Centre canadien de politiques alternatives.
- Ministère de la Justice Canada. (2025). [Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif](#) (L.C. 2009, ch. 23).
- Sinha, M. (2014). [Les services de garde au Canada](#) (*Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*).
- Statistique Canada. (2002). [Produit intérieur brut par industrie](#) (*Système de comptabilité nationale*). Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2010). [Guide sommaire sur le Registre des entreprises](#). Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2019). *Statistique Canada : lignes directrices concernant la qualité* (6^e éd.). Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2021). [Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2020](#). *Le Quotidien*.
- Statistique Canada. (2024). [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2022 version 1.0](#).
- Statistique Canada. (2025a). [Registre des entreprises \(RE\)](#). Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2025b). Tableau 33-10-0164-01, [Mesures dynamiques des entreprises, par industrie](#) [Tableau de données].
- Statistique Canada. (2025c). Tableau 36-10-0711-01, [Produit intérieur brut \(PIB\) aux prix de base, par industries, provinces et territoires \(x 1 000 000\)](#) [Tableau de données].

Statistique Canada. (2026). Tableau 17-10-0005-01, [Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et genre](#) [Tableau de données].

Nations Unies, Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques et Banque mondiale. (2025). [System of National Accounts 2025](#).

Wise, J. (2023). [Covid-19: WHO declares end of global health emergency](#). *BMJ* 381, 1041.

Zhang, S., R. Garner, L. Heidinger et L. Findlay. (2021). [Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère](#). *Regards sur la société canadienne*, juillet 2021.